



Rendez-vous
au Parc Chanot

BIEN-ÊTRE

**Handisport, un
parfum de liberté**



PHOTO LAURENT BAHEUX

P.6

VIE QUOTIDIENNE

**Pour se déplacer,
toutes les solutions**



PHOTO DR

P.8

La Provence

CAHIER 3 N° 6365

ÉDITION SPÉCIALE

NE PEUT ÊTRE VENDU SEPARÉMENT



Mieux vivre le grand âge...

Les jeudi 27 et vendredi 28 novembre, Marseille accueille le salon Autonomic. On y trouve des solutions pour aborder les difficultés tout en restant chez soi

TÉMOIGNAGE

**Jérémy, 28 ans,
a fait le choix de
s'installer seul**

P.3

EMPLOI

**Le recrutement
des personnes
handicapées
est à la hausse**

P.7

LOISIRS

**Des vacances
et des voyages
comme
tout le monde**

P.6



... et le handicap

Salon **autonomic**
Méditerranée

Grand Public & Professionnel
10 000 visiteurs | 150 exposants

7^e
Edition

Handicap | Grand Âge
Maintien à Domicile

Matériels | Services | Conseils

Toutes les solutions pour mieux vivre !

Jeu | Ven
27 | 28
NOV 2014
MARSEILLE
PARC CHANOT

ENTRÉE GRATUITE

Votre Badge en 1 clic !

www.autonomic-expo.com



Editorial

Bienvenue à
Autonomic
Méditerranée
2014

Notre plus grande satisfaction est qu'Autonomic vous apporte à tous, les réponses et solutions dont vous avez besoin pour mieux vivre les situations de handicap et de dépendance dans votre vie de tous les jours, quel que soit votre âge. Fabricants, distributeurs, sociétés de service, associations, collectivités, institutions... tous se sont mobilisés pour vous apporter aide, conseils, expertise... Mais Autonomic c'est bien plus qu'un salon, culture, tourisme, sports, loisirs, animations, conférences, ont pris toute leur place pour faire de cet événement un espace de convivialité et de rencontres. Bon salon à tous.

Par Patrick Le Bras & Jean-Raphaël Notton
co-fondateurs
d'Autonomic

Autonomic accueillera 10 000 visiteurs les 27 et 28 novembre

Le salon s'adresse aux publics handicapés et aux personnes âgées en perte d'autonomie

La 7^e édition d'Autonomic Méditerranée se tiendra au Parc Chanot à Marseille, les jeudi 27 et vendredi 28 novembre. Ce salon biennal est le rendez-vous incontournable des acteurs du handicap et du grand âge. Cent cinquante exposants y présenteront toutes les solutions et les dernières innovations en matière d'accessibilité et de maintien à domicile, pour tous les âges de la vie. Près de dix mille visiteurs sont attendus, grand public et professionnels du secteur sanitaire et social, de l'hébergement, fabricants et distributeurs, spécialistes du service à la personne et de l'accessibilité. L'entrée est gratuite.

En 2013, cinq millions et demi de personnes ont déclaré leur handicap auprès des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH). Quelle que soit leur déficience, visible ou invisible, cognitive,

En 2013, cinq millions et demi de personnes ont déclaré leur handicap



Tous les deux ans, le salon Autonomic Méditerranée est le rendez-vous incontournable des acteurs du handicap et du grand âge.

/PHOTO DR

150 exposants présenteront toutes les solutions en matière d'autonomie.

sportives et culturelles, ainsi qu'un programme de conférences, forums et débats seront proposés. Certains espaces seront consacrés à des thématiques sensibles, comme l'habitat et l'emploi. Implantée au cœur du salon, la Maison de l'autonomie est un espace de 200m² dédié à l'accessibilité. Des entreprises spécialisées y exposeront des solutions pratiques et techniques pour faciliter le maintien à domicile, dans des conditions réalistes. Les personnes à mobilité réduite, déficientes sensorielles et les proches de personnes âgées dépendantes trouveront sur place produits, conseils et démonstrations pour aménager au mieux l'habitat.

Sur rendez-vous, il sera même possible de bénéficier des conseils d'un architecte spécialisé ! L'espace emploi et insertion, rassemblera quant à lui les principaux acteurs de la formation, de l'insertion professionnelle, du recrutement, du maintien dans l'emploi et du reclassement.

Les personnes en recherche active pourront se présenter avec leur CV, postuler directement à des offres et bénéficier de conseils en image et de coaching pour leurs entretiens d'embauche.

Gratuit pour tous, le salon est accessible à tous les types de handicaps. On trouvera sur place aussi bien des toilettes adaptées qu'un accueil spécifique pour les déficients sensoriels. Il sera possible de bénéficier d'un prêt de fauteuil roulant.

Afin de ne priver personne d'une visite à Autonomic, Météo Marseille (un service de la RTM) assurera la prise en charge des visiteurs en situation de handicap dès leur domicile et ce, sur tout le territoire de Marseille Provence Métropole.

Le mieux-vivre commence avec Autonomic !

PRATIQUE

Quels interlocuteurs pour quelles aides ?

La maison départementale des personnes handicapées (MDPH) est un lieu d'information et d'accompagnement pour les personnes handicapées et leur entourage. Elle ouvre un certain nombre de droits, tels que l'allocation adulte handicapé (AAH), l'allocation d'éducation pour enfant handicapé (AEEH), la carte d'invalidité, la carte de stationnement européenne, etc. Toutefois, la mise en œuvre de ces droits relève d'autres organismes, comme la caisse d'allocations familiales ou le Conseil Général. C'est justement auprès de la direction des personnes âgées et des personnes handicapées du Conseil Général que l'on peut faire sa demande d'allocation personnalisée à l'autonomie (APA). Cette aide est attribuée en fonction du degré d'autonomie de la personne âgée.

Mouvement

Parcours-Handicap 13

Ils sont de tous les combats, mais qui sont-ils ? Parcours-Handicap 13 regroupe cent trente associations dans le département des Bouches-du-Rhône. Il dispose d'un réseau de deux cent cinquante bénévoles et d'une équipe de six salariés. Parcours est l'interlocuteur privilégié du Conseil général pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du handicap dans le département. Le 19 novembre, le mouvement organise la 1^{ère} journée portes ouvertes des ESAT des Bouches-du-Rhône, en partenariat avec la MDPH, dans le cadre de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées. www.parcours-handicap13.fr

Supplément réalisé par

Textes : Jessica ENGEL.

Photos : Autonomic, Handi-Vers Horizons, Fotolia, DR.

Coordination : Olga BIBILONI, responsable des magazines et des suppléments.

Supplément gratuit de "La Provence"

sensitive, ou motrice, temporaire ou définitive, ils sont des millions, probablement près de 10% de la population française à souhaiter vivre, se déplacer, travailler ou rechercher un emploi, étudier, voyager ou pratiquer un sport, comme n'importe quel valide. À ces personnes viennent s'ajouter un nombre sans cesse croissant de personnes âgées en perte d'autonomie, voire dépendantes. Elles seraient 720 000 hébergées à domicile et 450 000 accueillies en établissement spécialisé.

Depuis plus de vingt ans, le salon Autonomic sillonne la France. Il fait escale chaque année dans quatre villes et, lors de son passage, il met à la disposition des visiteurs toutes les informations et les dernières innovations en matière d'accessibilité. Parce que le handicap impacte chaque moment de l'existence, Autonomic veille à traiter du sujet de la manière la

plus exhaustive possible, en abordant aussi bien les thématiques du travail (forum emploi et insertion), des sports et loisirs (handisport et de nombreuses associations), de l'habitat (Maison de l'autonomie), des aides financières, du déplacement et des transports. Quelle

que soit la situation, que l'on se trouve démuné face à un parent âgé en perte d'autonomie, que l'on soit atteint d'un handicap visuel, auditif, moteur, mental ou cognitif, les cent cinquante exposants apporteront des réponses tant techniques, administratives, financières, qu'hu-

maines.

Les incontournables

Créé par les médecins Patrick Le Bras et Jean-Raphaël Notton, Autonomic se veut aussi un lieu de rencontres et de partage. Au cours de ces deux jours, de nombreuses animations

Le handicap et la dépendance en quelques chiffres

En France, 5,5 millions de personnes ont déclaré leur handicap auprès des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) en 2013. Les personnes âgées bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) hébergées à domicile étaient 720 000 en 2010. À ce nombre s'ajoutent quelque 450 000 personnes, accueillies en établissement spécialisé. Ils sont près de 850 000 à souffrir de la maladie d'Alzheimer. Chaque année, 225 000 nouveaux cas se déclarent. Cinq millions de personnes ont plus de 75 ans dans l'Hexagone, dont plus d'un million a plus de 85 ans. Dans dix ans, ce chiffre aura doublé. Au niveau de la jeunesse, la France

compte 135 000 enfants handicapés accueillis dans les établissements scolaires du milieu ordinaire. Ils sont 110 000 dans des établissements spécialisés. Les aidants, c'est à dire les particuliers participant activement à la prise en charge d'un proche dépendant, sont environ huit millions.

Le montant des dépenses publiques consacrées à la politique pour les personnes handicapées en 2010 était de 34 milliards d'euros. Un chiffre témoigne pourtant des retards en matière d'intégration des personnes handicapées. 22% : c'est leur taux de chômage, soit le double de la moyenne nationale.

ENTRETIEN AVEC PATRICK PADOVANI, ADJOINT AU MAIRE À L'HYGIÈNE, LA SANTÉ, ET LES PERSONNES HANDICAPÉES

Marseille, capitale handi-friendly

À l'occasion de la venue du salon Autonomic à Marseille, Patrick Padovani, adjoint au maire à l'hygiène, la santé, et les personnes handicapées s'exprime sur les actions menées par la municipalité en matière d'accessibilité.

L'homme politique œuvre depuis sept ans à faire de Marseille une ville handi-friendly, dans les domaines du bâti, de la culture, de l'éducation et bientôt des infrastructures sportives, à l'aune de Marseille, Capitale du Sport en 2017.

Patrick Padovani, quelles sont les différentes missions de votre délégation ?

À mon arrivée à cette fonction en 2008, nous avons aménagé en priorité les abords des lignes de tramway. Nous avons dû lutter contre les incivilités de surface afin de désencombrer les trottoirs et les rendre accessibles aux fauteuils. Nous travaillons en étroite collaboration avec la communauté urbaine Marseille Provence Métropole (MPM) pour aménager la voirie et rendre accessibles les transports en commun qui ne sont pas aux normes, le métro notamment. Marseille fait quatre cents hectares et s'étend sur trente kilomètres, la question du transport est donc particulièrement complexe dans notre ville. Mais la volonté est là. Nous travaillons aussi à rendre accessibles tous les bâtiments municipaux.



Patrick Padovani, adjoint au maire chargé du handicap

/PHOTO DR

Où en sont les travaux de mise aux normes ?

La ville de Marseille possède mille bâtiments communaux. Tous se doivent d'être accessibles, selon les préconisations de la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et

la citoyenneté des personnes handicapées. Huit cent cinquante diagnostics ont déjà été réalisés, et à ce jour, la moitié du bâti a été mis aux normes. En accord avec les nouveaux calendriers de l'Ad'AP (Agenda d'accessibilité programmée) nous prévoyons deux nouvelles tranches de travaux de trois ans chacune. Le coût total s'élève à deux cent cinquante millions d'euros pour les mille bâtiments. La seule rénovation du bâti communal pour accueillir la Capitale européenne de la culture a coûté vingt-cinq millions.

De quelle manière êtes-vous intervenu pendant MP2013 ?

Dans le domaine de la culture, nous avons non seulement œuvré à rendre le bâti accessible, mais aussi à ce que l'événement accueilli soit adapté aux différents handicaps. Nous avons installé des panneaux en braille dans les musées, édité des boucles magnétiques pour les malentendants au festival de Jazz des cinq continents et au Festival de Marseille, mis en place des supports informatifs en audio description pour les malvoyants et les non-voyants, et recruté des bénévoles "souffleurs d'images". En accord avec le théâtre de la Crie, des programmes adaptés ont été créés, à l'attention de différents types de handicaps sensoriels. La plupart de ces

aménagements sont pérennes. Marseille capitale du Sport 2017 se profile, le travail est désormais de rendre accessible un maximum d'activités sportives et de structures, tout particulièrement les piscines...

Quelle est selon vous, votre plus belle réalisation ?

Nous sommes particulièrement fiers du projet Esperanza, qui ouvrira ses portes au Château Esperanza en avril 2015. Cet établissement innovant sera le premier espace médico-social et éducatif, entièrement dédié à l'accueil d'enfants autistes. On y délocalisera le service spécialisé de l'hôpital Valvert, ainsi, les familles n'auront plus à se rendre dans le milieu hospitalier pour la prise en charge de leurs enfants. L'établissement comprendra quatre classes de l'Éducation nationale jusqu'à la sixième. Elles prendront le relais pendant trois à six mois, en cas de décrochage de l'enfant en milieu ordinaire.

Apportez-vous des aides spécifiques aux associations ?

Il nous est devenu impossible d'aider tout le monde car nos moyens sont à la baisse. Nous finançons autant que possible les associations, en privilégiant les projets conséquents, qui ont fait l'objet d'une mutualisation des compétences.

L'exemplaire parcours de Jérémie vers l'autonomie

Grâce à HandiToit, ce jeune handicapé a quitté son institut pour s'installer dans un appartement

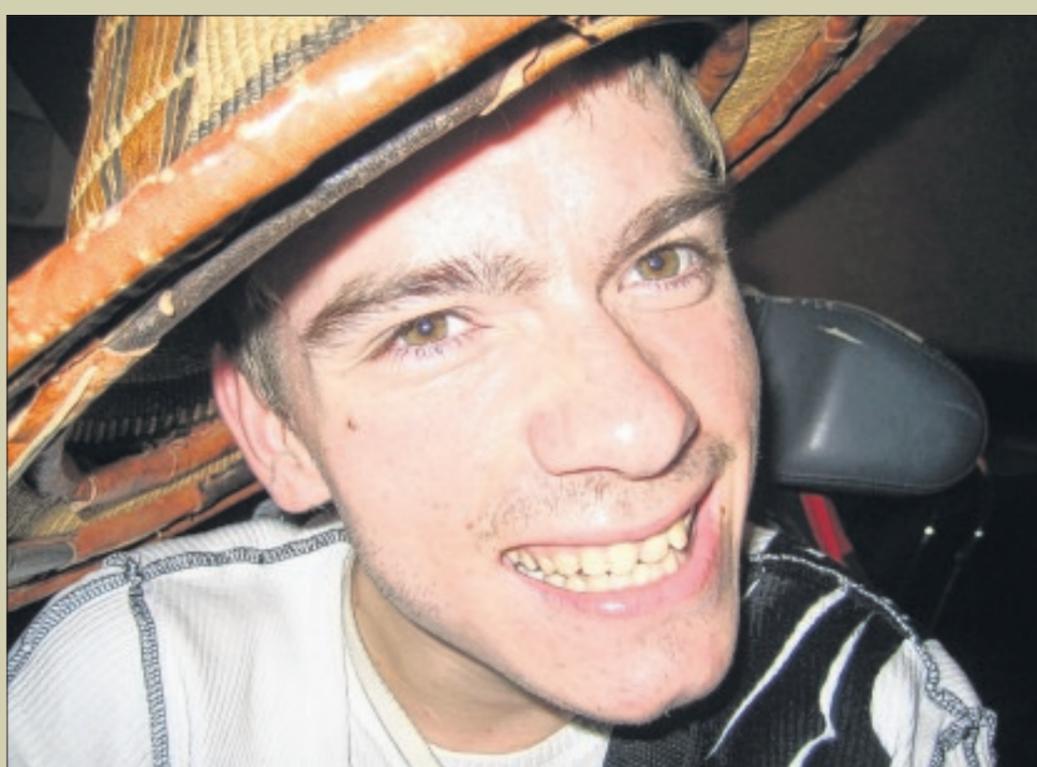
Jérémie Pocholle est originaire de Lille. Sa famille choisit le climat d'Istres alors qu'il n'a que trois ans, pour le soulager de son asthme. Installé depuis février 2014 dans un appartement de la "formule HandiToit", le jeune homme de 28 ans goûte à l'indépendance après des années passées en institut.

Un long processus d'adaptation pour ce handicapé moteur de naissance, qui comme beaucoup de jeunes de son âge, aime sortir avec ses amis, "les choses qui bougent" et vivre sa vie comme il l'entend. Jérémie se prête volontiers à l'interview dans son T2 ultramoderne. Il s'interrompt de temps en temps pour plaisanter avec Nora, son auxiliaire de vie.

Comment avez-vous pris la décision de vous installer seul ?

Le centre Bellevue à Marseille, où j'ai vécu dix ans, a évalué que

"J'ai réalisé qu'il serait agréable d'avoir un chez-soi".



"Jérémie est exemplaire. Comme n'importe quel jeune homme d'une vingtaine d'années, il apprend à s'installer, il prend ses marques", explique Armand Benichou, président de HandiToit.

J'en étais capable. Au début, je ne pensais pas quitter le centre, je m'y sentais très bien. Mais j'ai eu un déclic lorsque j'ai eu une copine. J'ai réalisé qu'il serait agréable d'avoir un chez-soi. J'en ai parlé à mon éducateur. Il a pensé que la formule HandiToit pourrait correspondre à mes besoins. J'ai participé à plusieurs réunions d'information. M. Benichou, le président de l'association, a vu mon dynamisme et m'a dit qu'il m'imaginait bien dans ce type de structure, mais que j'étais seul décisionnaire. Par un heureux hasard, HandiToit a étendu son offre à Istres, près de ma famille...

Se lancer, ça fait peur ?

Oui c'est angoissant surtout tant qu'on n'a pas emménagé. J'ai eu seulement quinze jours pour décider d'intégrer la liste d'attente, car les demandes étaient nombreuses et les places limitées. Une fois mon accord donné, il a fallu attendre un an, pour les démarches administratives et parce que le bâtiment était en travaux. Dans l'intervalle, j'ai intégré un appartement Tremplin à Bellevue, où j'ai vécu trois mois pour apprendre à vivre seul. Les enjeux étaient énormes, car une fois HandiToit intégré, il est très difficile de faire machine arrière. J'ai été régulièrement évalué

par les éducateurs, on m'a dit que je m'étais bien débrouillé. L'après-midi, je rends souvent visite à ma mère, le mercredi, je retourne à Bellevue pour jouer au foot fauteuil. Je suis rarement chez moi ! En fin de journée, une personne vient faire le dîner. Si je suis fatigué, elle me couche, sinon, la personne de permanence de nuit s'en occupe. Si je sors, que je vais à un concert par exemple, il est toujours possible d'annuler. Dans la semaine, je vais deux fois chez le kiné. Il a été très difficile d'en trouver un. En arrivant, j'en ai appelé six, et tous étaient complets pour les visites à domicile ! Du coup, c'est moi qui me dépla-

Comment s'organise votre vie quotidienne ?

Tous les matins, une infirmière vient à mon domicile pour le lever. Ensuite, je dispose des services d'une auxiliaire de vie pour le ménage, les repas et pour m'aider à faire les courses. Les horaires sont modulables, c'est moi qui les ai choisis. (La formule HandiToit à Istres emploie quatre infirmiers soit un ratio d'un pour sept résidents, et quin-

ze auxiliaires de vie, dont deux en service de nuit, ndlr).

L'après-midi, je rends souvent visite à ma mère, le mercredi, je retourne à Bellevue pour jouer au foot fauteuil. Je suis rarement chez moi ! En fin de journée, une personne vient faire le dîner. Si je suis fatigué, elle me couche, sinon, la personne de permanence de nuit s'en occupe. Si je sors, que je vais à un concert par exemple, il est toujours possible d'annuler. Dans la semaine, je vais deux fois chez le kiné. Il a été très difficile d'en trouver un. En arrivant, j'en ai appelé six, et tous étaient complets pour les visites à domicile ! Du coup, c'est moi qui me dépla-

ce.

Comment vous déplacez-vous ?

Istres n'est pas parfaitement adapté, mais dans l'ensemble, ça va. Je me déplace en fauteuil. En dehors de la ville, je possède une voiture pour qu'on puisse me conduire.

Si c'était à refaire, vous recommenceriez ?

Oui ! Aujourd'hui, c'est moi qui gère ma vie, je choisis mes horaires. Je mange et je me couche quand je veux, je sors si je veux... Ça a été long et difficile d'en arriver là, alors maintenant que je suis ici, j'y reste !

Notre objectif, faciliter les déplacements



Les personnes à mobilité réduite doivent pouvoir se déplacer et bénéficier des services et équipements de notre société, comme toute autre personne. C'est l'ambition du salon Autonomic, qui doit être partagée par tous, particulièrement les pouvoirs publics. Marseille Provence Métropole a ainsi adopté en 2010 un Schéma directeur d'accessibilité des transports. Soyons francs, tous nos moyens de transport ne sont pas encore accessibles aux personnes handicapées. Notamment le métro de Marseille, conçu il y a près de 40 ans sans avoir intégré cette préoccupation pourtant majeure. Aujourd'hui, il est très difficile, voire utopique, techniquement et financièrement, de rattraper ce retard. L'accessibilité est assurée sur l'ensemble du réseau de tramway de Marseille, beaucoup plus récent. Les 28 stations et les voitures de tram ont toutes été conçues pour être utilisées sans effort et en toute sécurité par les usagers souffrant d'un handicap de mobilité. Des espaces leur sont réservés à l'intérieur des rames. Il en est de même dans les bus à haut niveau de service (BHNS), ces très grands bus récemment mis en service entre Châteaueau-Gombert et Saint-Jérôme et entre Bougainville et Saint-Antoine. Les véhicules sont équipés de places réservées et identifiées, de boutons "arrêt demandé" spécifiques et d'informations voyageurs sonores et visuelles. La prochaine ligne BHNS, entre Castellane et Luminy, sera également entièrement aménagée au niveau de la voirie.

Les autres bus de la RTM sont eux, équipés de plancher surbaissé. Nous effectuons actuellement des travaux pour adapter les quais des arrêts. À la fin de l'année, 400 arrêts seront ainsi aménagés. Fin 2020, la totalité des arrêts -soit 2800- sera équipée. Nous avons aussi créé un service de transport à la demande, baptisé Mobi Métropole, fonctionnant tous les jours de 6h à 1h du matin -sauf le 1^{er} mai- dans les 18 communes membres de MPM. Grâce à ces minibus équipés et réservés aux personnes à mobilité réduite, il est ainsi possible de se déplacer, à un coût modique, pour ses loisirs et ses obligations. Il suffit de réserver son trajet par téléphone ou par Internet. MPM et la RTM sont plus que jamais à l'écoute et au service des personnes à mobilité réduite. Soyez assurés que l'accessibilité pour tous est désormais intégrée dans toutes nos réflexions et tous nos projets de transports.

Guy Teissier
Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole



HandiToit : vers une vie sociale et citoyenne

Fondée en 2002 à Marseille, l'association HandiToit met à la disposition des personnes handicapées des logements adaptés et sécurisés, grâce à des partenariats avec les bailleurs sociaux et privés. Elle apporte une aide administrative, technique, en offrant son expertise lors de la conception des logements, et pratique, grâce au recrutement de personnel médical et d'auxiliaires de vie. La "formule HandiToit" existe depuis 2006. Elle s'adresse à des personnes souffrant d'un handicap lourd, exprimant le souhait d'accéder à l'autonomie, plutôt que de vivre en institut. "Le choix de l'autonomie est celui des résidents, explique le président de l'association, Armand Benichou. Ils disposent de logements adaptés au cœur d'un ensemble immobilier. Ils ont des relations de voisinage, jouissent de moments de solitude, mais restent toujours en sécurité, grâce à un service de soins et d'aide à la vie quotidienne". 15 locataires occupent les 14 logements situés boulevard Bouès à Marseille. L'offre s'est étendue à Istres, où vivent dix résidents depuis 2014. En 2015, la ville d'Aubagne accueille-

ra à son tour quinze usagers. La "plateforme du logement adapté" est le second pendant de HandiToit. Ce service est un trait-d'union entre les organismes publics et privés qui produisent des logements, et les personnes en situation de handicap. HandiToit accompagne les bailleurs sociaux dans la conception de logements "adaptés et adaptables", et recense les aspirants locataires. Depuis 2007, 450 personnes ont pu être logées, cent cinquante autres vont bientôt les rejoindre. 30 bailleurs de la région Paca ont intégré les recommandations de HandiToit à leur cahier des charges. Le projet est soutenu par les Conseils généraux des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, la Région, le Pays d'Aix, les préfectures du Var et des Alpes-Maritimes, la communauté urbaine Toulon Provence Méditerranée et la Ville de Marseille. Mille cinq cents personnes sont en attente, sur la base de données de la plateforme.

→ HandiToit, www.handitoit.org, 04 91 26 56 27 - 26 Bd Burel - Marseille (14^e)

INTERVIEW de Marie Prost-Coletta déléguée ministérielle à l'accessibilité

Accessibilité, plus question de reculer sur la mise aux normes !

La loi de 2005 sur l'égalité des droits et des chances a fixé un délai de dix ans pour rendre accessibles tous les établissements recevant du public, or seuls 40% sont en conformité. Mme Marie Prost-Coletta, déléguée ministérielle à l'accessibilité, présente le dispositif Ad'AP, qui prévoit de nouveaux délais.

Comment l'agenda d'accessibilité programmée va-t-il contribuer aux mises en conformité ?

Le 1^{er} janvier 2015 ne devait pas devenir une date couperet. L'important est bien que notre société rende accessibles les établissements recevant du public : commerces, cabinets médicaux, mairies, écoles... Tous ne sont pas au rendez-vous, nous le



Marie Prost Coletta, déléguée ministérielle à l'accessibilité. / PH. DR

savons. L'important est donc de mobiliser ceux qui n'ont pas encore terminé leurs travaux ou qui ne les ont pas encore commencés. L'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) est, à compter du 1^{er} janvier, la seule option pour conduire des travaux en toute légalité, mais aussi pour échapper au risque pénal. Le législateur a souhaité que tout propriétaire et gestionnaire d'un établissement non accessible soit dans l'obligation d'entrer dans cette démarche.

Quels sont les nouveaux délais, les nouvelles mesures proposées ?

Tout propriétaire, gestionnaire disposera de 3 ans au maximum pour mener à bien l'accessibilité de ses locaux. Pour cela, rien de plus simple, il faudra adresser à la mai-

rie du lieu d'implantation avant le 27 septembre 2015, le document cerfa support des demandes de travaux (n° 13824*03), actualisé.

Comment les faire respecter ?

Aujourd'hui la question-clé est : comment faire connaître cette nouvelle opportunité ? Cette politique publique est essentielle. Il convient de le faire savoir pour que notre paysage soit irrémédiablement transformé. L'État, ses services, tous les secteurs professionnels, sans oublier les salons Autonomic, veillent à informer les acteurs. Deux campagnes d'information (l'une numérique et l'autre radiophonique) sont en cours. Une grande opération de communication sera lancée

en 2015 pour accompagner les Ad'AP.

Aux gestionnaires invoquant des difficultés financières ou architecturales, que répondez-vous ?

L'objectif est d'ouvrir à tous et non de fermer des magasins. Le législateur a tenu à ce que les difficultés architecturales et financières soient prises en compte. Tout ceci est expliqué sur le site Internet. Les difficultés existent, mais des solutions simples aussi. Nous devons ensemble inventer la cité et nous nous y employons en prenant en compte les attentes et les difficultés de chacun. Car notre enjeu peut se résumer à ces quelques mots : construire une société où chacun peut vivre.

www.accessibilite.gouv.fr

La Maison de l'autonomie, toutes les solutions pour rester chez soi

Au salon Autonomic, de nombreux espaces dédiés à la vie quotidienne permettent de trouver des conseils, des produits, des services pour vivre mieux en restant à domicile, malgré le handicap et le grand âge

QUOTIDIEN

Aide à domicile, l'importance de bien s'entendre

La dépendance liée au grand âge ou au handicap nécessite une aide humaine pour les besoins du quotidien. Aide au ménage, à la préparation des repas, aux courses, mais aussi prestations sur mesure, adaptées aux souhaits ou à la santé de la personne, les auxiliaires de vie participent à des tâches très variées. Savoir s'adapter, être à l'écoute, faire preuve de patience et de douceur, sont autant de compétences essentielles à l'exercice de ce métier.

"Comment est-ce que j'aimerais que l'on s'occupe de moi si j'étais une personne âgée ?", se demande toujours Ana, auxiliaire de vie indépendante. Cette mère de famille a choisi sa profession par vocation, "certainement pas pour l'argent". Elle se consacre tant et si bien à ses "damés" qu'elle s'y attache, inmanquablement. "Chaque fois que je travaille pour une personne, je la mets dans mon cœur et elle ne le quitte plus. Je reste toujours en contact". "C'est un métier profondément humain, explique Elodie Mittica, de l'association Arcade. Nous faisons un réel effort pour appaier les personnes. Si nous prenons soin d'un usager dynamique, nous veillons à choisir une auxiliaire qui peut l'accompagner dans ses sorties..."

L'association Arcade a été créée en 2001. Elle dispose aujourd'hui de cinq agences implantées

dans les Bouches-du-Rhône et emploie quatre cent cinquante personnes pour quelque 1400 usagers. Les prestations proposées vont de l'aide à domicile à des services plus personnalisés, selon le degré de dépendance. Arcade propose même un service d'accompagnement véhiculé.

Présente dans tout l'Hexagone, Vitalliance est l'une des premières sociétés privées disposant de son propre réseau d'agences. L'entreprise emploie 2000 personnes, dont une cinquantaine à Marseille. Soucieuse de la satisfaction de ses usagers, Vitalliance mise sur Nagora, une plateforme de recrutement sur Internet unique en France. Les professionnels y indiquent leurs disponibilités, leur expérience professionnelle, mais aussi leur profil psychologique. Les missions confiées correspondent ainsi en tous points aux attentes du client.

Afin d'être certain de ne pas se tromper dans le choix de son prestataire, il convient de s'assurer qu'il dispose des autorisations dispensées par le Conseil Général. Arcade et Vitalliance sont toutes deux labellisées Cap Handéo, seul label à garantir un accompagnement adapté aux personnes handicapées.

Retrouvez les structures citées et les autres sur l'espace "Service à la personne" du salon Autonomic.



MAL VOYANTS

À l'école des chiens guides

Les boules de poil voient le jour au centre Pierre Aicard, à Eze. Labrador ou golden retriever, les chiots les plus prometteurs intègrent une famille d'accueil dès l'âge de deux mois. Pendant un an, l'animal se socialise et apprend l'obéissance. On le familiarise à son futur harnais de travail, grâce à un *baby gilet*.

À partir de six mois, les jeunes chiens effectuent des stages réguliers à Eze. À un an, ils retournent à l'école où les éducateurs spécialisés les entraînent à leur futur métier, du lundi au vendredi pendant six mois.

Peu de contraintes et beaucoup de câlins sont

le secret de la réussite. Très vite, les quadrupèdes savent identifier un trottoir, un banc, une rampe, signalent les carrefours et se manifestent en cas de danger. Au terme de l'apprentissage, il y a l'examen, le certificat d'aptitude. Le toutou exerce son art sur trois parcours. S'il passe, le job est assuré, aux côtés d'un handicapé visuel dont il partagera le quotidien jusqu'à la retraite !

La formation d'un chien guide coûte 15 000 €. L'animal est remis gratuitement au non-voyant, intégralité de la somme provenant des dons.

<http://chiensguides13-30-84.fr>



Mobilier adapté
Stand E 41 (Invacare), Stand E 40 (AKS Nausicaa Medical)

Salle de Bains
Stand C 50 (Normbau France), Stand C 61 (Geberit Aquaclean)

Domotique
Stand D 32 (Profeor), Stand B 50 (FFD - Fédération Française de Domotique)

Cuisine
Stand E 70 (Modulhome)

Déplacement
Stand E 41 (Invacare), Stand D 40 (Logarigue)

Portes Automatiques
Stand B 50 (Fédération Française du Bâtiment - SNFPSPA)

Accessibilité Intérieure et Extérieure
Stand B 51 (Axsol), Stand B 50 (Myd'I), Stand F 43 (Intratone)

Télécom & Réseaux
Stand F 53 (Orange)

La Maison de l'Autonomie
B 50

MIEUX VIVRE CHEZ SOI

Maison de l'autonomie : 200 m² d'innovations dédiées au maintien à domicile

Installée sur un espace dédié de 200 m² au salon Autonomic, la Maison de l'autonomie regroupe des sociétés exposant des produits innovants, pour faciliter le quotidien et le maintien à domicile des personnes âgées, dépendantes ou handicapées.

Salle de bain, chambre à coucher, cuisine, séjour, toute la maison est représentée, pour tous les types de déficiences. Des éléments les plus spécialisés à ceux qui peuvent être standardisés pour le grand public, les marques présentes ne manquent pas d'imagination. Le créateur du concept, l'architecte Paul Joly, est un précurseur de l'accessibilité. "Il faut que l'architecture se mette au service de l'homme, plutôt que de lui créer des contraintes. Elle doit tenir compte des différences de chacun", explique-t-il.

Paul Joly, qui dirige depuis trente ans un laboratoire d'accessibilité et d'autonomie, milite pour un design universel, capable de se mettre au service de tout un chacun, quel que soit son degré d'autonomie. "Le nouveau combat est de démontrer que l'accessibilité est une démarche positive. C'est une source d'emploi, un apport pour l'économie et un moteur pour l'innovation". Paul Joly concrétise son action. Pendant toute la durée du salon Autonomic, il met l'expertise de son laboratoire à la disposition du public. Munies du plan de leur logement, les personnes qui le souhaitent pourront se présenter à l'accueil de la Maison de l'autonomie et prendre rendez-vous, pour bénéficier des conseils d'un architecte spécialisé en accessibilité, gratuitement.

De nombreuses marques présentes sur le salon pour tous les moments de la vie

Rampes escamotables pour gommer la première marche d'un seuil, alarme pour signaler les chutes et portes automatiques fonctionnant avec un moteur à induction silencieux, dévoileront toute leur ingéniosité à la Maison de l'autonomie. La société Hephästos y présentera son mobilier scolaire ergonomique. Destinés aux particuliers autant qu'aux collectivités, ces bureaux permettent un maintien idéal de la posture. Grâce à leurs plateaux inclinables, certains modèles s'adressent aux déficients visuels. D'autres laissent passer les fauteuils manuels et électriques des personnes à mobilité réduite. Pour les professionnels, l'entreprise Nausicaa Médical, implantée dans le Gard, exposera ses modèles de lève-personnes et de releveurs mobiles, 100% "made in France".

La Maison de l'autonomie accueillera aussi la société Albatros France, fabriquant du matériel de positionnement thérapeutique, corsets-sièges et équipements sur mesure. Présent dans toute la France et en particulier dans le sud, le spécialiste de l'orthèse et de la prothèse, Lagarrigue déploiera toute la subtilité de son art, qui réside, au cas par cas, dans un compromis de confort, d'esthétique, d'efficacité et d'innovation. Impliquée dans le bien-être de ses clients au-delà de sa démarche commerciale, la marque implantée à Aubagne propose chaque année, au mois de juin, une journée découverte sports et loisirs à sa clientèle amputée. En partenariat avec le centre prothétique Houradou, les participants peuvent faire quelques foulées avec un véritable "pied" de course, comme les plus grands champions handisport !



ACCOMPAGNEMENT DES AIDANTS

En France, près de huit millions de personnes aident un proche dépendant

"On est à terre. On ne comprend pas ce qui se passe. On néglige sa santé. L'agressivité s'installe de part et d'autre". Les mots de Françoise Facundo sont forts. Lorsqu'en 2009, on diagnostique à son mari la maladie d'Alzheimer, elle trouve une explication aux objets qui se déplacent "tous seuls", aux oublis et au manque d'initiatives de son époux. Passé le choc, il faut réorganiser le quotidien, apprendre à répéter sans cesse les mêmes phrases, à prodiguer des soins, supporter de voir la personnalité de l'être aimé se déliter. "C'est la même personne en face de moi, mais elle a changé. C'est difficile à admettre, même avec le temps". Pas question de placer son mari dans un institut spécialisé, faute de moyens. Épuisée, Françoise Facundo prend contact avec l'association d'aide aux aidants (A3). Créée en 2006, A3 est implantée à Marseille et dans le secteur d'Arles. Ses missions : apporter un soutien technique et psychologique aux aidants et ce, quels que soient l'âge et la pathologie de l'aidé. "En France, il y a 7,5 millions d'aidants identifiés auprès de la sécurité sociale et des retraites complémentaires, mais je pense qu'en réalité, il y en a le double, explique Marie-José Mathieu, médecin gériatologue et secrétaire de l'association. Certains ne savent même pas qu'ils sont aidants, puisqu'ils se voient surtout comme des proches, une épouse, un fils, une sœur..."

S'aider soi-même pour mieux aider l'autre

A3 propose des solutions de répit. Elle informe des aides existantes (soins infirmiers, auxi-

liaires de vie) et encourage les plus récalcitrants à y avoir recours. Elle anime des ateliers de sophrologie et d'art thérapie, ainsi que des groupes de parole supervisés par une psychologue. Pour ceux qui le souhaitent, des déjeuners, des promenades et même des week-ends sont régulièrement organisés. Depuis sa création, A3 a touché six cents aidants, que viennent rejoindre cent cinquante nouveaux adhérents chaque année. La cotisation annuelle est de huit euros.

À l'échelle nationale, l'Association française des aidants attire l'attention des pouvoirs publics, du monde du travail et de l'opinion, sur ce qu'elle considère comme un sujet de société. L'association souhaite redonner aux aidants leur statut de proche, plutôt que de les voir cantonnés à des rôles d'experts du soin à domicile. Partout dans l'Hexagone, un réseau de Café des aidants offre un moment privilégié aux personnes qui souhaitent souffler. À Marseille, on prend le café à la résidence La Renaissance dans le 8^e, le dernier samedi matin du mois. Autre action phare de l'association, les ateliers "santé des aidants", nés du constat que beaucoup renoncent à s'occuper d'eux-mêmes. "On demande toujours comment va le proche, mais rares sont ceux qui s'enquêtent de la santé de l'aidant", regrette Aurélie Matignon, chargée de projet Café des aidants. "Il ne faut pas hésiter à contacter les associations, la parole est très importante pour ne pas perdre pied" conclut Françoise Facundo.

Retrouvez les structures citées et les autres sur "L'espace des aidants" du salon Autonomic.



MALENTENDANTS

Profession : interprète en langue des signes

Hélène Brun est interprète en langue des signes française (LSF) à l'association Le Cil. Elle exerce son métier depuis quatorze ans, mais ne ressent aucune lassitude. Mieux, elle l'adore !

Ce qu'elle préfère dans son quotidien, c'est rencontrer de nouvelles personnes, apprendre des choses. "Je dis souvent que j'interprète la vie dans tous ses états. J'interviens chez le médecin, à la mairie, la sécurité sociale... Parfois, c'est difficile, car je dois annoncer de mauvaises nouvelles, des décès, des divorces. Il m'arrive aussi de participer à des événements merveilleusement émouvants, comme des retrouvailles". En tous temps, Hélène Brun garde à l'esprit qu'elle n'est pas partie prenante de l'événement qu'elle interprète. Un exercice auquel elle s'est formée pendant un master Interprète français, LSF. Un parcours ardu, même pour cette enfant de la balle, dont les deux parents étaient sourds. "Je ne suis pas certaine que ma maîtrise de la langue des signes dès mon plus jeune âge ait été d'une grande aide pendant ma formation. J'ai dû apprendre la version académique, donc si j'ai eu plus de facilités à comprendre les sourds, il m'a été plus difficile de corriger mes mauvaises habitudes".

Hélène Brun est une exception dans le paysage des interprètes. La majorité d'entre eux ont en ef-



fet appris la LSF sur le tard, preuve s'il en est que ce passionnant métier n'est pas réservé aux personnes touchées de près par la surdité.

Association le CIL 5, place de Rome, Marseille (6^e), 04 91 48 30 06

L'autonomie,
une priorité
pour le Conseil
général



Avec plus de 150 exposants et pas moins de 10 000 visiteurs attendus, le salon *Autonomic* est un rendez-vous important à Marseille les 27 et 28 novembre prochains. Preuve, s'il en était besoin, que ce salon de référence, rendez-vous de tous les acteurs du handicap et de la dépendance, répond à un véritable besoin en matière d'informations et d'échanges.

De longue date, le Conseil général des Bouches-du-Rhône fait de l'autonomie une priorité.

Le handicap fait souvent obstacle pour accéder à une activité professionnelle, à un logement ou plus simplement pour mener la vie souhaitée. Pour pallier ces difficultés, le Conseil général engage près de 240 millions d'euros pour les personnes handicapées, une enveloppe budgétaire qui concerne tous les aspects du quotidien : accessibilité aux transports, aménagement des logements, accompagnement dans la recherche d'emploi, aide à la scolarisation, accès aux équipements sportifs et de loisirs, afin de favoriser un quotidien sécurisé dans un cadre de vie de qualité.

Ce travail patient exige l'attention et la volonté de tous, sans pour autant négliger les spécificités de chaque public. La question notamment du maintien à domicile n'est l'apanage d'aucune institution en particulier mais bien l'affaire de tous. Le Conseil général a toujours favorisé une approche collective des enjeux, des problématiques et des politiques de l'autonomie, à la lumière des expériences vécues dans un contexte économique et social toujours plus difficile.

Je vous invite, lors de votre visite, à vous rendre sur le stand du Conseil général du salon *Autonomic*, où des professionnels à votre écoute vous orienteront dans vos démarches.

Jean-Noël Guérini
Président du Conseil général
Sénateur des Bouches-du-Rhône.

CULTURE

Festival Horizons décalés à Verquière

Depuis bientôt six ans, le festival *Horizons décalés* rassemble des artistes "autrement valides" à Verquière. Le but, promouvoir les créateurs, ainsi que les œuvres mettant le handicap en lumière. En permettant des rencontres conviviales entre les artistes et le public, les organisateurs espèrent combattre les préjugés. Durant trois jours, en juin, des événements culturels se succèdent. Spectacles de danse, théâtre, concerts, expositions, projections de films et débats de société.

En 2015, *Horizons décalés* s'attaquera à la problématique de la sexualité chez la personne handicapée. Après la diffusion d'un court métrage de Vanessa Clément, *Le Premier Pas*, on débattira sur ce thème.

→ www.handivers-horizons.fr

Handisport, bon pour le corps, bon pour l'esprit

Le comité régional handisport référence quarante-cinq disciplines pour tous les types de handicap

Le handisport, c'est quarante-cinq disciplines, mais aussi de nombreux sports adaptés et spécificités régionales", explique Francis Reyes, président du comité régional handisport Provence Alpes. Pas de sport pour ce qui concerne ce jeune retraité. Il s'est bien essayé aux boules jusqu'aux championnats régionaux, mais son hobby à lui, c'est la gestion du comité. Dix ans qu'il le dirige, qu'il le fait croître. "Beaucoup de déplacements, beaucoup de fatigue, mais de belles réussites", comme il aime à le rappeler. En 2014, le comité handisport Provence Alpes compte cinquante et un clubs. Ses adhérents sont 1233 toutes disciplines confondues, une augmentation de 15% par rapport à la saison précédente. Si le basket et la natation arrivent en tête des sports les plus populaires, d'autres, moins connus du grand public, font des émules. Les malvoyants et les non-voyants peuvent s'adonner au torball, un sport de ballon originaire d'Allemagne. Deux équipes de trois joueurs s'affrontent, avec pour objectif de faire passer un ballon sonore dans le but adverse. La boccia rassemble hommes et femmes handicapés moteurs (quadruplégiques, tétraplégiques, myopathes et amputés) dans une sorte de pétanque qui déchaîne l'enthousiasme, jusqu'aux jeux paralympiques. Foot fauteuil, tir à l'arc, escrime, mais aussi sports adaptés tels que plongée sous-marine et voile, les offres ne manquent pas pour jouer, se dépasser, mais aussi être ensemble et oublier le handicap.

Éric Étienne, athlète en or

Au sein du comité, certains ont la gagne dans le sang. Quatre mois après un accident de moto qui lui a presque coûté une jambe, Éric Étienne, prospect déjà les clubs handisport. Pas question pour ce rugbyman semi-professionnel d'arrêter la compétition. Le membre est sauf, mais les médecins n'ont



Éric Étienne: "Je veux bien y aller, mais pas pour faire de la figuration. Si je me déplace, c'est pour un podium".

/PHOTO DR

eu d'autre choix que de pratiquer une arthrodeuse : tibia et fémur sont fusionnés. La convalescence dure quatre ans. En 2006, Éric rejoint le club d'athlétisme de Salon-de-Provence, où on lui propose de lancer le

pois. Bien qu'il n'ait jamais pratiqué cette discipline, Éric réussit si bien que son entraîneur lui propose : "Nous sommes en octobre. Les championnats de France indoor ont lieu en février, si tu veux je t'entraîne

pour que tu y participes". Éric, compétiteur dans l'âme, rétorque : "Je veux bien y aller, mais pas pour faire de la figuration. Si je me déplace, c'est pour un podium". Les deux hommes faisaient tout juste connaissan-

Malvoyants
et non-voyants peuvent
jouer au torball,
un sport de ballon.

ce. Pendant cinq mois, l'un n'a pas ménagé l'autre, et pour quel résultat ! Éric Étienne décroche l'or. Dès lors, les médailles pleuvent. L'athlète, aujourd'hui âgé de 45 ans, est quintuple champion de France de lancer de poids, et quintuple champion de France de lancer de disque. Il termine sixième aux championnats du monde de 2013. L'année 2014 est celle de la consécration avec un double disque et poids aux championnats de France, et le bronze aux Européens. Non content des titres, il détient aussi deux records de France de lancer de poids indoor et plein-air, respectivement à 11,75m et 12,40m.

Démotivé car la fédération ne l'a pas sélectionné pour les jeux olympiques de Londres en 2012, au profit d'athlètes plus jeunes, Éric s'essaie à l'aviron. Là encore, ses performances surpassent les espérances. Après seulement dix séances, il se classe deuxième des championnats de France indoor, sur ergomètre. Au printemps 2014, cette fois à flot, il colle au train du numéro un français, Stéphane Tardieu sur 1000m. Il termine sur la 2^e marche du podium.

Que l'on souhaite pratiquer le handisport en amateur, ou que l'on vise la compétition, toutes les raisons sont bonnes de franchir le pas. "Ne serait-ce qu'en loisir, pour ne pas rester inactif ! Tout le monde peut pratiquer quelque chose. C'est bon pour le corps, pour l'esprit et on rencontre du monde. Il faut s'y mettre sans attendre !" s'enthousiasme le champion qui, n'en doutons pas, n'a pas fini de surprendre...

www.provence-handisport.org

LOISIRS

Des vacances partout, pour tous !

Pour organiser ses vacances en France, le label tourisme et handicap est un bon repère. Dans la région, des sites Internet comme www.handitourismepaca.fr et www.handi-alpes.com référencent les structures accessibles. Au-delà des frontières, organiser ses vacances s'avère souvent plus difficile. "Lorsque j'ai commencé à voyager, il y a trente ans, je m'étonnais toujours de voir aussi peu de touristes comme moi, handicapés", se souvient Alain Comoli. Ce bourlingueur, atteint de myopathie, amoureux de Bali, décide de changer la donne. Il crée *HandiVers Horizons*, une association qui donne un cadre légal à ses ambitions. Alain Comoli prépare les circuits, part en repérage, devient incollable sur les cotations de groupe des compagnies aériennes. Parce que la sécurité prime, il apporte un soin tout particulier au choix de l'assurance. Comme il estime que les gens sont trop cloisonnés en fonction de leurs déficiences, Alain Comoli décide de proposer des voyages ouverts à tous : "La somme des particularités crée la richesse". Le 24 novembre, un groupe de quinze personnes s'envolera vers l'Indonésie. Il s'agit du huitième circuit organisé par l'association, qui propose un départ par an. "Beaucoup n'osent pas partir si loin. Nous leur montrons que c'est possible. Le fait que je sois chef de groupe les rassure", s'enthousiasme Alain Comoli. En effet, les membres du groupe, cinq personnes en fauteuil, un malvoyant, un non-voyant et un jeune homme souff-



HandiVers Horizons permet à des groupes de partir au bout du monde, et LSCA accueille des centaines de déficients mentaux dans la région

/HANDIVERS HORIZONS

frant d'un léger handicap mental, ne s'imaginaient pas aller un jour jusqu'à Denpasar. Changer cinq fois d'hôtel et même, pour certains, s'essayer à la plongée sous-marine est pourtant chose possible ! L'an prochain, ils seront une douzaine à s'envoler pour les Caraïbes, direction Cuba, à un tarif défiant toute

concurrence.

Certains handicapés mentaux n'ont pas la possibilité de partir à des milliers de kilomètres et passent l'essentiel de leur temps dans des instituts spécialisés. Ils apprécient toutefois de découvrir de nouveaux horizons. Leurs vacances sont le prolongement du travail effectué

dans le cadre institutionnel. Depuis 1982, l'association niçoise *Loisirs séjours Côte d'Azur* (LSCA), s'est spécialisée dans l'organisation de séjours pour les personnes handicapées mentales. Son catalogue propose une trentaine de produits en été et une quinzaine en hiver, dans la région (Annot, Quinson, Ance, Sospel, etc.), mais aussi à l'étranger. En 2013, près de mille adultes sont partis avec LSCA, et 90% d'entre eux connaissaient déjà la structure. Depuis environ cinq ans, l'association a vu sa fréquentation doubler. Faire du voyage de masse n'est toutefois pas une priorité pour l'organisme, qui s'attelle à proposer des prestations personnalisées, parfaitement adaptées aux souhaits du vacancier. "C'est un travail de fourmi, explique Sébastien Barbaro, responsable des vacances adaptées. Je me déplace en amont pour rencontrer les équipes, entendre les souhaits du vacancier. Je dois tenir compte de nombreux critères. On ne se focalise pas sur la pathologie, mais d'avantage sur le degré d'autonomie, le dynamisme, l'attention..." Les séjours, d'une durée d'un week-end à trois semaines, sont proposés à partir de 100 euros par jour tout compris, jusqu'à 180 pour les prestations à la carte.

HandiVers Horizons, 810 Route d'Eyragues (13)
Verquière. 09 72 26 28 31
www.handivers-horizons.fr
Loisirs Séjours Côte d'Azur 5, rue Delille Nice (06).
04 93 85 00 51 www.lasca.asso.fr

Emploi et handicap : la mobilisation ne faiblit pas

Depuis 1987, le recrutement des personnes handicapées est passé de 7000 à 70000 par an

Selon une étude BVA publiée le 7 novembre, huit Français sur dix estiment que les travailleurs handicapés sont performants. Pourtant, leur taux de chômage est de 22%, soit près de deux fois supérieur à la moyenne nationale. La dix-huitième semaine pour l'emploi des personnes handicapées du 17 au 23 novembre et le salon Autonomic Méditerranée les 27 et 28 novembre, sont l'occasion de rappeler que les solutions d'accès à l'emploi existent et que les mentalités évoluent, lentement certes, mais sûrement.

Trouver un emploi n'est pas chose aisée dans une période gangrenée par le marasme économique et le chômage de masse. Les organismes chargés de venir en aide aux demandeurs d'emploi handicapés redoublent d'efforts et multiplient les outils pour mener à bien leur mission. Parmi eux Cap Emploi, une filiale de Pôle Emploi.

"En 2013, Cap Emploi 13 a permis la signature de 1925 contrats dans les Bouches-du-Rhône, dont quatre cent dix-sept dans la fonction publique, indique Daniel Mourgues, directeur adjoint de Cap Emploi 13. Les entreprises sont de plus en plus sensibles au problème du handicap au travail. Les employeurs publics et privés sont plus nombreux à intégrer ce public dans leurs processus de recrutement. Toutefois, le contexte n'est pas favorable à l'embauche et le public des travailleurs handicapés n'est pas épargné." Parmi les outils destinés à faire face au chômage, qui touche plus de douze mille personnes handicapées dans le seul département des Bouches-du-Rhône, Cap Emploi dispose d'une puissante arme légale. Depuis 1987, la loi soumet les entreprises de plus de vingt salariés à une obligation d'emploi à hauteur de 6% de



La dix-huitième semaine pour l'emploi des personnes handicapées du 17 au 23 novembre et le salon Autonomic, sont l'occasion de rappeler que les solutions d'accès à l'emploi existent / PHOTO FOTOLIA

leurs effectifs, soit un salarié pour vingt. Le recrutement a ainsi décuplé en vingt-cinq ans, passant de 7000 à 70000 personnes par an.

La formation, principal frein au recrutement

"L'entreprise recherche des compétences. L'important est que la personne handicapée se positionne sur un emploi pour lequel elle est formée et que le poste soit adapté à ses contre-indications médicales", rappelle M. Mourgues. Le principal obstacle à l'embauche de travailleurs handicapés reste en effet leur formation, 80% d'entre eux ayant un niveau inférieur au bac et 24% un niveau inférieur au CAP/BEP. Afin de s'as-

surer que le demandeur d'emploi dispose des compétences requises, des outils d'insertion sont mis en place, ainsi que des formations courtes financées par l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées). Quant au travail de sensibilisation auprès des recruteurs, ils sont nombreux à le mener à l'instar de l'Adapt (Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées). Comme aime à le rappeler Sophie Le Moal, sa chef de projet action emploi : "L'Adapt est de tous les combats. Nous menons des actions militantes. Nous nous impliquons dans l'accompagnement des sociétés,

afin de sensibiliser les collaborateurs, et de former les dirigeants aux différents moyens de remplir leur obligation d'emploi". Job dating, Handicafés, formations, rencontres recruteurs-demandeurs et création d'une semaine pour l'emploi des personnes handicapées, sont parmi les nombreuses méthodes de l'Adapt pour favoriser l'insertion en entreprise.

Quid de la majorité des personnes dont le problème de santé survient au cours de la vie active ? "Le Sameth (Service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés) accompagne les employeurs et les travailleurs indépendants dans la recherche et la mise en œuvre d'une solution de

maintien dans l'entreprise pour les salariés en situation de handicap et en risque d'inaptitude, explique Daniel Mourgues. Il s'assure de la coordination des différents acteurs (médecin du travail, assistante sociale, ergothérapeute...), mobilise les aides du droit commun (temps partiel thérapeutique, contrat de rééducation chez l'employeur) mais aussi les outils et les aides spécifiques (solicitation de prestataires selon la déficience, orientation) ainsi que les aides au maintien dans l'emploi de l'Agefiph."

(Re)trouver du travail grâce à Autonomic

L'espace "emploi et insertion", du salon Autonomic Méditerranée, les 27 et 28 novembre, est un rendez-vous incontournable entre le monde de l'entreprise et le demandeur d'emploi handicapé. Les visiteurs pourront y rencontrer des intervenants susceptibles de favoriser leur insertion professionnelle. Cap Emploi, l'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées (Adapt), et des centres de rééducation professionnelle (CRP) seront présents. Pendant deux jours, les représentants de ces organismes mettront à la disposition des visiteurs des informations sur l'offre de formation, prodigueront des conseils avisés sur l'orientation et l'insertion professionnelle, animeront des ateliers d'aide à la rédaction de CV, ainsi que des séances de coaching pour aborder au mieux les entretiens d'embauche.

Ceux qui le désirent pourront venir avec leur CV, puisque des recruteurs ont répondu présents à l'invitation d'Autonomic. Adrexo et CED emploi proposeront des offres concrètes, pour tous les niveaux de qualification.

Pour l'égalité des chances



Le handicap est l'une des priorités de la Région dans le cadre de sa politique en faveur de la non-discrimination et de la solidarité. Elle a notamment été la première collectivité territoriale à adhérer à la Déclaration de Madrid de 2003, "Non-discrimination plus action positive font l'inclusion sociale". Son ambition est de mettre en œuvre l'égalité des chances pour tous les citoyens de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Dans cette perspective, l'ensemble de ses actions, quel que soit le domaine d'intervention concerné, vise à améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap et de mieux faire valoir leurs droits dans la vie quotidienne, personnelle et professionnelle.

C'est le cas du programme régional de formation, parce que le développement des compétences et l'accès au diplôme constituent l'une des clés de l'insertion sociale. De même, 400 projets en faveur de la mobilité et de l'accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs des personnes en situation de handicap ont été aidés en 2014, sur l'ensemble du territoire régional : organisation de nombreux festivals réunissant artistes valides et en situation de handicap, activités nautiques et de pleine nature accessibles aux personnes handicapées (cours de voile, vols découverts...), etc. Des actions de professionnalisation, pour le développement du Label Tourisme et Handicap sont par ailleurs soutenues et un partenariat a été conclu avec l'association HandiToit pour l'accès et le maintien en logement adapté de personnes en situation de handicap. Enfin, des aides régionales existent pour favoriser la connaissance de pratiques, des dispositifs et du cadre législatif et réglementaire en matière de handicap par les acteurs institutionnels ou du champ médical et médico-social.

La Région est heureuse de s'associer à une manifestation d'envergure et de qualité telle que le Salon Autonomic. L'événement est également l'occasion de réaffirmer sa volonté de répondre aux besoins des personnes les plus fragilisées.

Michel Vauzelle
Président de la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

EMPLOI

ESAT La Bessonnière, une autre façon de travailler

L'établissement et service d'aide par le travail (ESAT) de la Bessonnière à Sainte-Marthe, accueille des personnes handicapées mentales, et leur permet d'exercer une activité professionnelle, alors qu'elles ne pourraient pas le faire en milieu ordinaire. Plusieurs métiers sont proposés aux quelque soixante-cinq usagers : la restauration, la création d'espaces verts, le maraîchage, l'entretien et la saisie informatique. Un modèle d'intégration sociale par le travail pour cet établissement qui affiche de longues listes d'attentes.

→ <http://labessonniere.fr/>

LE TÉMOIGNAGE de Manon, contrainte à quitter son emploi

Quand la maladie oblige à se réorienter

Manon Dupuy a 38 ans. Elle habite seule, conduit, a travaillé dix-sept ans avant de reprendre ses études. Un parcours commun pour une jeune femme de son âge, si ce n'est que Manon souffre d'une maladie génétique, et que c'est à cause d'elle, qu'elle s'est reconvertie.

Apparue alors qu'elle n'avait que huit ans, la dystonie a atteint le contrôle moteur de ses jambes, mais a heureusement épargné ses bras.

Manon a appris à composer sa vie en fonction des évolutions de la maladie.

■ Comment s'est déroulé votre scolarité, puis votre formation initiale ?

J'ai suivi une scolarité normale jusqu'en classe de sixième, puis ma maladie s'est aggravée, rendant impossible la station assise et même l'écriture. On a dû m'installer un matelas dans la classe pour que je puisse assister aux cours allongée. J'ai tout de même tenu bon jusqu'en troisième, puis je me suis orientée vers un CAP. Il fallait un métier que je puisse exercer assise, j'ai choisi l'horlogerie, et ça m'a énormément plu ! J'ai la chance d'avoir des parents qui m'ont toujours poussée à me débrouiller toute seule, à travailler. Je les en remercie tous les jours.

■ Comment votre insertion professionnelle s'est-elle passée ?

J'ai eu la chance d'être au bon endroit, au bon moment. Lorsque j'ai obtenu mon diplôme, la personne chez qui j'avais fait mon stage de CAP m'a recrutée. J'ai travaillé dans son entreprise pendant trois ans, puis une opportunité s'est présentée et j'ai décroché un nouveau job à quatre jours d'intervalle ! Au total, dix-sept ans de carrière à assembler des montres suisses, entre 1995 et 2012.

■ Mais votre état de santé s'est dégradé...

Déjà, en 2004, travailler à temps plein était trop fatiguant, j'ai dû opter pour un mi-temps thérapeutique. En 2012, la maladie a progressé, un léger tremblement dans les mains, rien d'énorme, sauf pour quelqu'un qui doit faire des gestes précis sur des montres de grande valeur... J'ai parlé à mon patron, je crois qu'il était encore plus désolé que moi ! Nous avons convenu que je ne pouvais pas continuer et j'ai fait le choix de changer de carrière. L'association Comète France m'a conseillé un bilan de compétences, pour définir ce que je voulais, mais aussi ce que je pouvais faire. J'ai choisi une formation de secrétaire comptable, qui se déroule en dix-huit mois dans un centre de rééducation professionnelle (CRP).

■ Appréhendez-vous le retour à l'emploi ?

Jusqu'à présent, tout s'est toujours bien passé, mais je crains qu'après ma formation, les choses ne soient beaucoup plus difficiles qu'en 1995. La conjoncture n'est déjà pas optimale pour les valides, alors pour quelqu'un comme moi... Je n'ai jamais eu à chercher de travail, je vais devoir apprendre à le faire. Quoiqu'il en soit, je ne pourrais jamais rester inactive. Même si je gagnais à l'EuroMillions, je m'investirais dans des associations d'aide aux animaux, à l'écologie, etc. Il y a tellement de causes qui méritent qu'on s'y attache !

■ Quel serait votre métier idéal ?

Ça me plairait beaucoup d'occuper un poste de secrétaire ou secrétaire comptable à mi-temps dans une association. Je pourrais me rendre utile, aider les gens.



Manon : "J'aimerais occuper un poste de secrétaire ou secrétaire comptable à mi-temps dans une association. Je pourrais me rendre utile, aider les gens".



Conduire, se déplacer, des solutions existent

Collectivités et équipementiers innovent pour que la personne handicapée puisse se mouvoir sans dépendre d'un tiers

Essayez de vous déplacer dans les rues d'une ville en fauteuil roulant. Pas facile, parfois même impossible, de se faufiler sur les trottoirs encombrés. Pire, essayez de monter et de descendre les marches du métro !

Dans le bus, fermez les yeux pendant toute la durée de votre trajet. Cherchez un repère. Entendez-vous à quel arrêt descendre ? Rien ? Les malvoyants et les non-voyants non plus.

Se déplacer seul est un enjeu de taille pour les personnes atteintes de handicaps. Faire ses courses, rendre visite à un ami, aller travailler sans un accompagnant relève encore trop souvent du parcours du combattant. Les transports en commun se mettent lentement aux normes.

Dans l'attente, des solutions adaptées existent, fort heureusement. Pour certains, il est même possible de retrouver le plaisir de la conduite.

Mobi métropole est un service de la régie des transports Marseillais (RTM) qui remplace Handi-lib depuis avril 2011. Grâce à lui, les dix-huit communes de Marseille Provence Métropole (MPM) sont desservies par une flotte de vingt-cinq véhicules, réalisant chaque jour une moyenne de quatre cents trajets. Le service permet aux personnes atteintes d'un handicap de se déplacer à la carte, à des tarifs avantageux, tous les jours de l'année (sauf le 1er mai), de six heures à une heure du matin.

Les véhicules, disposant de neuf places assises, accueillent jusqu'à trois personnes en fauteuil. Les usagers peuvent utiliser ce service pour leurs trajets professionnels et leurs loisirs, voyager avec un accompagnant, leur chien guide ou leur handi chien.

Pour bénéficier de ces prestations, deux conditions doivent être remplies : résider sur le territoire de MPM et posséder une carte d'invalidité à 80%.

Le processus est ensuite très simple, quelques jours à

Se déplacer seul est un enjeu de taille pour les personnes atteintes de handicaps.

l'avance et jusqu'à quarante-huit heures avant la date de transport souhaitée, l'utilisateur contacte le standard pour réserver.

Les tarifs, qui dépendent d'un découpage de trois zones géographiques vont de deux à trois euros cinquante par trajet.

De 2011 (55 000 transports) à 2014 (95 000 transports), le nombre de bénéficiaires a quasiment doublé.

Véhicules adaptés, à chaque situation sa solution

Les équipementiers se spécialisent et proposent des automo-

La transformation d'un véhicule standard, peut coûter jusqu'à 60 000 euros.

biles de plus en plus adaptées. Durisotti, constructeur et carrossier présent sur tout le territoire depuis cinquante-cinq ans, a été précurseur en la matière. La marque aménage des véhicules pour les collectivités depuis quarante ans. Les particuliers ne sont pas en reste, ceux qui le souhaitent peuvent y trouver des voitures adaptées au transport d'un passager handicapé. L'aménagement Cithes (photos ci-dessus), fer de lance de la production, s'ajuste sur plusieurs modèles, Peugeot Partner, Renault Kangoo, Citroën Jumpy. Cithes se distingue par son vitrage panoramique, sa polyvalence et sa capacité d'accueil, puisque selon les modèles, jusqu'à cinq personnes en fauteuil peuvent y prendre place.

Quid des personnes qui veulent conduire ? La société Handi mobil est implantée à Aubagne depuis 2010. Elle s'est spécialisée dans l'aménagement sur mesure, pour tous les types de handicaps.

Chaque année, environ deux cent cinquante véhicules sortent des ateliers. "Notre philosophie ? Ce n'est pas à la personne handicapée de s'adapter au véhicule, mais au vé-



Mobi métropole est un service de la régie des transports Marseillais (RTM) qui remplace Handi-lib depuis avril 2011. Grâce à lui, les dix-huit communes de Marseille Provence Métropole (MPM) sont desservies par une flotte de vingt-cinq véhicules, réalisant chaque jour une moyenne de quatre cents trajets. / PH. RTM

hicule de se transformer en fonction des besoins" explique Françoise Piccione, de la société Handi mobil. L'entreprise intervient sur les modèles standards de toutes les marques. Son équipe de spécialistes peut, selon les besoins du conducteur, inverser les pédales, intégrer au volant une télécommande contrôlant les clignotants, les essuie-gla-

ces, le klaxon et les feux. Il est aussi possible d'installer un "mini-volant", des prolongements de pédales et de nombreux autres systèmes, définis à l'occasion d'un travail d'écoute, préalable indispensable pour cibler au mieux les besoins.

Depuis l'été 2011, Handi mobil est l'importateur exclusif de la Kia Soul eMOTION, qui per-

met de conduire en fauteuil. Pour un véhicule neuf, il faut compter de 20 000 à 27 000 euros. La transformation d'un véhicule standard, peut coûter jusqu'à 60 000 euros.

www.rtm.fr menu "nos services +" rubrique Mobi métropole
www.durisotti.com
www.handi-mobil.fr

L'AGENDA

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Tout au long des journées de jeudi et vendredi, de nombreuses animations

● 10h20 Démonstration de Handi-chien

● 10h40 Marie Giuliana, artiste poète

● 11h00 La Puce à l'Oreille (musique et chant)

● 11h20 Démonstration de Chiens Guides

● 11h40 Najib Bengounia, chanteur

● Midi à midi vingt, spectacle de danse contemporaine avec Klaus Compagnie

● 14h00 Démonstration de Chiens Guides

● 14h20 La Puce à l'Oreille (musique et chant)

● 14h40 Spectacle de danse contemporaine avec Klaus Compagnie

● 15h Démonstration de Handi-chien

● 15h20 Marie Giuliana, artiste poète

● 15h40 Najib Bengounia, chanteur

L'HANDBOXE MOBILISE LES CHAMPIONS LE 27 NOVEMBRE !

● Le jeudi 27 novembre à 14h, ne manquez pas la démonstration



d'Handiboxe sur le salon Autonomic, en présence de champions de dimension nationale et internationale : Medhi Amar, champion de France de boxe anglaise, Nadjib Mohamedi et Jean Marc Monrose, champions de boxe anglaise, Medhi Shanoune,

champion du monde, Fabien Fouquet champion de K1, Jeremy Sportouch champion d'Europe et numéro 7 mondial de kick boxing ! La discipline, qui a été créée à Marseille en 2011, par Alain Sportouch, mobilise déjà des centaines de pratiquants et suscite l'intérêt des plus grands.

VENIR AU SALON

Parc Chanot de Marseille entrée portes A et B.

Judi 27 Novembre de 9h30 à 18h30

Vendredi 28 Novembre de 9h30 à 17h30

Prêt de fauteuils roulants | Toilettes adaptées | Restauration | Antenne médicale | Accompagnement | Parking PMR

EN VOITURE :

● Par l'autoroute Nord A7-A51 : Aix, Lyon, Paris, Bruxelles.
Par l'autoroute du littoral A55 : Arles, Montpellier, Toulouse, Barcelone.
Par l'autoroute Est A50 : toulon, Nice, Mlan, Turin, Gènes.

Par le tunnel Prado Carénage : direction Parc Chanot.

EN MÉTRO

● Ligne 2 - Station Rond-Point du Prado

EN BUS

● Lignes 19, 21, 22, 23, 41, 44, 45, 72, 83, Arrêt Rond-Point du Prado.

EN TRAIN

● Bons de Réduction SNCF de 20% à nous demander directement

INFOS

● Global Meetings. Réductions sur une très large gamme de tarifs publics. Code Identifiant à communiquer lors de la réservation : 23121AF

● Transports pour personnes à mobilité réduite : Mobi Métropole : 04 91 10 59 00